

Extrait « La Voix du Nord du 1^{er} février 2013 »

L'imprimerie H2D Lys à Nieppe, anciennement Hélios Lys, qui avait été reprise mi-2011 au groupe Decoster par le groupe H2D, a été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Dunkerque, le 17 janvier. Alors que l'activité se poursuit pour les **cent vingt-six salariés**, le **syndicat majoritaire FO est plutôt optimiste**.

État des lieux. **PAR ANNE-CHARLOTTE PANNIER**

Patrick Verkyndt, trésorier du CE, et Walter Da Rocha, délégué syndical FO.



« Le secteur de **l'imprimerie a perdu près de six mille emplois au niveau national ces dix dernières années et a vu une baisse de 15 % de son activité**. » Walter Da Rocha, délégué syndical FO (majoritaire) chez H2D Nieppe est aux premières lignes depuis plusieurs semaines.

L'imprimerie nieppoise, qui avait été rachetée en 2011, a du mal à joindre les deux bouts :

« L'entreprise a été reprise avec ses dettes (celles du groupe Decoster) d'environ **neuf millions d'euros**. Aujourd'hui, **avec la baisse d'activité qui s'ajoute au poids de la dette**, on n'arrive plus à faire face. » Décision a donc été prise de mettre la société en cessation de paiement (DCP) et du même coup en redressement judiciaire le 17 janvier. « **On a six mois pour se redresser**. » En attendant : **pas d'arrêt d'activité, « au contraire »**.

Concrètement : « Les dettes à partir de la DCP sont gelées et les fournisseurs sont assurés d'être payés », poursuit le syndicaliste. Les principaux clients de l'imprimeur : la grande distribution avec ses prospectus à hauteur de 80-90 % et des catalogues de vente par correspondance pour le reste semblent depuis jouer le jeu. « **Ils nous ont confirmé leurs commandes** », se réjouit le syndicaliste, qui n'en démord pas : « **Sans les dettes, l'usine est viable, on dégage des bénéfices tous les mois** (ce qui n'était pas le cas de l'autre imprimerie du groupe, basée à Hellemmes et liquidée en juin 2012) et **notre parc de machines est compétitif** (trois machines dont une récente). »

Et la direction d'ajouter, à travers Dominique Dorchain, directeur commercial : « Le papier est très souvent stigmatisé comme produit polluant. Or, l'imprimerie possède différentes certifications démontrant qu'elle s'engage à imprimer sur des supports issus de forêts gérées dans un souci permanent de développement durable. » **La direction reste confiante : « Nous y croyons. Dominique Donghi proposera en son temps un plan de continuation »**. Le syndicaliste se veut lui aussi rassurant : « Pour le moment, **notre seule action c'est de continuer à faire tourner l'usine**. On est confiant. **Au pire, nous trouverons un repreneur**. » Des noms circulent déjà. Le **groupe Valpaco, récemment rebaptisé Entagos** (courtier en papier et plateforme d'édition), présidé par Jean Valli, notamment. « **On a souvent marqué de l'intérêt pour cette entreprise. Pourquoi ne pas, effectivement, produire une partie de l'imprimé que nous vendons par ailleurs. Mais pour le moment, l'imprimerie a six mois pour se redresser. Elle n'est pas à vendre** », confie Jean Valli.

Une position qui ne surprend pas **les syndicalistes, qui préviennent** quand même : « **Si le repreneur attend la liquidation qui induirait l'effacement de la dette, il ne sera peut-être plus tout seul sur les rangs. Et ce sera à nous, avec les salariés, de choisir un repreneur**. »

À suivre.